



crédit-bail (détermination des fonds propres) ou encore du factoring (prise en compte de l'assurance-crédit dans le calcul des ratios prudentiels).

L'action de l'APSF s'est également voulue aussi proche que possible pas seulement des sociétés membres mais aussi et surtout des clients de ces dernières. Dans chacune de ses propositions aux partenaires, à propos du projet d'amendement de la loi de protection du consommateur ou encore de la modernisation des procédures d'immatriculations appliquées aux véhicules financés à crédit, l'APSF a privilégié la proximité avec le consommateur et la qualité de service qui doit lui être rendu. A chaque fois, le souci est de faire en sorte que les dispositions soient parfaitement comprises par le citoyen.

Comment enfin ne pas évoquer, dans ce très bref panorama de l'action professionnelle de l'APSF, son rayonnement international et son action en faveur du développement du leasing en Afrique ? Son leadership en Afrique, qui lui est reconnu par la SFI, lui a valu non seulement d'organiser, à Casablanca, les Premières Assises Africaines du Leasing et, dans la foulée, l'assemblée générale constitutive d'«Africalease» (Fédération Africaine de Leasing), dont la présidence et le siège sont revenus au Maroc.

Bonne lecture.

*Abdallah Benhamida*